

PLAN MERCREDI 2021

Mairie de Pacé

Cadre juridique

- *Déclinaison du Projet Educatif De Territoire (PEDT) pour le fonctionnement pédagogique des mercredis.*
- *Labélisation avec charte de qualité « Plan mercredi » édicté par le Groupe d'Appui Départemental PEDT priorisant 4 axes :*

Axe 1 - Complémentarité et cohérence éducatives des temps de l'enfant

Axe 2 - L'accueil de tous les publics

Axe 3 - Mise en valeur de la richesse des territoires

Axe 4 - développement d'activités éducatives de qualité



Parcours dont l'enjeu est la citoyenneté

- **Développer le vivre ensemble/la responsabilité citoyenne des jeunes Pacéens :**
 - Favoriser la prise d'initiative, la responsabilisation de l'enfant...
 - soutenir l'apprentissage de la vie collective / développer la notion de respect ...
 - Mobiliser toujours davantage les enfants dans la mise en place des activités.
 - Activités favorisant le bien-vivre ensemble, la responsabilité citoyenne...
- **Agir pour le respect de la différence et de l'inclusion de l'ensemble des enfants :**
 - Accueillir et intégrer dans les meilleures conditions les enfants en situations de handicap, de troubles de la santé, allophones ainsi que les familles « allophones ».
 - Sensibilisation au handicap par l'utilisation de malles pédagogiques.

Parcours dont l'enjeu est l'éducation artistique et culturelle

- **Eveiller les enfants et les jeunes à la découverte et à l'ouverture sur le monde :**
 - Participation à la semaine des arts des enfants et à la fête du jeu
 - Organisation de spectacles à destination des enfants.
 - Ateliers de travaux manuels, expression corporelle, chant, peinture...



- **Développer les animations à destination des enfants par des projets partenariaux réfléchis et concertés :**

- Lecture de contes, projection de films en lien avec la médiathèque.
- Organisation de spectacles avec la MJC.
- Animations intergénérationnelles.

Parcours visant à répondre à des enjeux numériques :

- **Améliorer la qualité de l'usage des médias :**
- Participation à la semaine sans écran, ateliers de sensibilisation.
- Mise en place d'un parcours d'éducation médias et programmation.

Parcours dont l'enjeu est le développement durable :

- **Sensibiliser les jeunes aux enjeux de développement durable :**
- Sensibilisation au tri sélectif et à la lutte contre le gaspillage alimentaire.
- Visite de fermes, d'exploitations agricoles ou d'entreprises alimentaires.
- Activités avec marche à pieds et vélo organisées sur la commune.



Parcours dont l'enjeu est la santé

- **Assurer une sensibilisation à la santé et à l'hygiène :**
 - Sensibilisation au goût et à l'équilibre des repas.
 - Accompagnement des enfants ayant des allergies alimentaires.
 - Poursuivre et développer des projets relaxation : Sophrologie, yoga.
- **Améliorer les temps de repos et leurs cohérences :**
 - Organisation de temps de repos à destination des plus jeunes.
 - Mise en place de « coins calmes » dans chaque tranches d'âge.

Parcours dont l'enjeu est la coéducation

- **Développer des actions de coéducation et d'aide à la parentalité :**
 - Organisation d'activités impliquant les parents.
 - Organisation de temps d'échange avec les familles.
 - Mise en place de questionnaires de satisfaction.
 - Accueillir comme il se doit les familles et échanger avec elles.



Autres points abordés dans le plan Mercredi

- Etat des lieux de l'offre éducative existante.
- Les différents temps de vie de l'enfant.
- Les modalités de concertation équipes enseignantes / équipes du mercredi.
- Les modalités de mutualisation des locaux et du matériel pédagogique.
- L'équipe d'encadrement, son implication dans l'élaboration du projet pédagogique et dans les instances de concertation locales.
- La tarification progressive de l'accueil de loisirs.
- Modalités d'information des familles.
- L'implication des habitants / partenaires dans l'accueil de loisirs.
- La diversité des activités.

